



Association pour le  
développement de  
l'apiculture  
en Franche-Comté

# Bulletin apicole n°34

Semaine 18

Besançon le 2 mai 2017

## Pertes hivernales

Pensez à renseigner et à retourner le questionnaire, vos contributions sont importantes.

## Miellée de printemps

La miellée aura connu à ce jour, trois épisodes.

Le premier du 9 au 14 avril, le second du 21 au 24 et le 30 avril et 1<sup>ier</sup> mai, soit un total de 12 jours. Les plus fortes prises de poids de ce weekend ont été de 4,9 kg pour chacun de ces deux jours.

Les récoltes ont commencé en différents endroits de la région, elles sont sous le signe de la cristallisation.

Sur les premières levées de hausses qui ont eu lieu le weekend du 22 et 23 avril, la **perte de récolte** due à la cristallisation du miel est de **20%**.

Un témoignage sur des hausses levées en fin de semaine dernière et extraites dans la foulée, la perte est au total de **80%**. La cristallisation a continué lors de l'extraction.

Un témoignage de l'Ain avec seulement **6%** de récolte cristallisée relais les mêmes informations sur la vitesse du phénomène. De la récolte à la mise en fût, 24h00. Le miel était pris.

Sur la miellée de samedi et dimanche dernier, **plusieurs constats de début de cristallisation dans le fonds des cellules !**

Les différentes observations des années précédentes sont :

- une fois le phénomène enclenché, impossible de l'arrêter ou de l'inverser en chambre chaude. La chaleur demeure cependant un août indispensable.
- seule la vitesse d'exécution de l'extraction permet de limiter la perte

Cette problématique récurrente depuis plusieurs années occasionne une perte de récolte et un accroissement des charges d'extraction.

## Floraison de l'acacia

Sur **Besançon**, les **inflorescences des acacias précoces commencent à blanchir très légèrement**. La floraison approche progressivement.

Côté gelée, sur la vallée de la Saône, 40% des acacias seraient touché. La floraison permettra de dresser un bilan plus précis de la situation qui semble contrasté selon les secteurs. Les retours du terrain sont primordiaux.

## MAEC

La procédure de déclaration en ligne a été ouverte en début de semaine dernière, la date de clôture est le 15 mai.

Pour la MAEC apiculture, la démarche est très simple, vous ne serez concerné, sauf cas particulier, que par les étapes 1 ; 5 ; 8 et 11

### Etapas pour remplir le dossier

Etapas	Page	Action
1	Page de garde du site	Entrer votre <b>numéro pacage</b> (utilisateur) et votre <b>mot de Passe</b> .
2	Téledéclaration du dossier PAC 2017	<b>Cliquer sur Dossier PAC 2017</b> dans l'onglet téléprocédures à gauche
3	Accueil dossier PAC 2017	<b>Cliquer sur ACCEDER A LA TELEPROCEDURE</b> en bas à droite
4	Accueil dossier PAC 2017, suite...	<b>Cliquer sur ACCEDER A LA TELEDECLARATION</b> en bas à droite Nb : pas de pièces justificatives à joindre
5	DECLARATION / IDENTIFICATION	Renseigner si besoin, sinon <b>cliquer sur PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b> en bas à droite
6	DECLARATION / RPG	<b>cliquer sur PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b> en bas à droite
7	DECLARATION DESCRIPTIF DES PARCELLES	<b>Cliquer sur VALIDER LE DESCRIPTIF DES PARCELLES ET LEURS SURFACES ADMISSIBLES/PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b> en bas à droite
8	DECLARATION DEMANDES D'AIDES	<b>Cocher NON partout</b> , sauf si vous êtes concerné et <b>OUI en bas de la page pour MAEC de la programmation 2015-2020</b> Pour la détention de plus de 5 UGB et la détention d'un contrat avec un éleveur, normalement rien ne s'affiche et il n'y a rien à renseigner. <b>Cliquer sur ENREGISTRER/PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b>
10	DECLARATION RPG MAEC / Bio	<b>Cliquer sur PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b> en bas à droite
11	DECLARATION MAEC Bio / MAEC API – AMELIORATION ...	Nombre de colonies maintenues : <b>à renseigner</b> Nombre de colonies demandées : <b>à renseigner</b> Nombre d'emplacements ..... : <b>à renseigner</b> <b>Cliquer sur ENREGISTRER/PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b>
12	DECLARATION / MAEC PRV	<b>Cliquer sur ENREGISTRER/PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b>
13	DEPOT DU DOSSIER - ALERTES	Si pas d'alertes bloquantes, <b>Cliquer sur PIECES JUSTIFICATIVES</b> en bas à droite
14	DEPOT DU DOSSIER – PIECES JUSTIFICATIVES	Pas de pièces à fournir <b>Cliquer sur PASSER A L'ECRAN SUIVANT</b>
15	DEPOT DU DOSSIER - SIGNATURE	Aller à signature électronique et faire le nécessaire. Fin

## **Appui technique**

### **Individuel**

Dans le cadre du programme d'action 2017, si vous souhaitez un appui technique de quelque nature que ce soit, n'hésitez pas à prendre contact avec le technicien de l'ADA-FC.

### **Collectifs**

L'ADAFc organisera les 19 et 29 mai prochain, deux journées d'appui aux techniques d'élevage.  
Programme à suivre prochainement.

## **Affaiblissement des colonies**

Le **projet** de caractérisation des affaiblissements des colonies d'abeilles, en partenariat avec l'ITSAP est **reconduit en 2017**.

**Si en saison, vous constatez des affaiblissements de colonies, merci de contacter l'ADA-FC au plus vite afin de pouvoir lancer la procédure expérimentale au dans les plus brefs délais.**

**Merci de faire remonter les informations sur le gel des acacias.**